

Prise de participation majoritaire de Manitou dans le fabricant de batteries lithium-ion EasyLi

Altaïr Avocats ([Philippe Beauregard](#) et [Jeanne Mucchielli](#)) a conseillé l'associé majoritaire et dirigeant de la société EasyLi, François Barsacq, lors de la prise de participation majoritaire (82 %) de Manitou Group dans l'entreprise. Depuis 2011, EasyLi conçoit et produit des batteries lithium-ion destinées à des solutions de mobilité électrique et de stockage d'énergie.

Basée sur le site du Futuroscope à Poitiers, EasyLi s'est spécialisée dans la conception et la production de systèmes de batteries intelligents. Les applications sont la mobilité urbaine, les équipements autonomes professionnels ainsi que des solutions de stockage d'énergie durables pour les particuliers, le bâtiment et les services de *Smart Home* et de *Smart City*. L'entreprise offre également des contrats de maintien en condition opérationnelle post-garantie afin de prolonger la durée d'exploitation des batteries. Avec 25 collaborateurs, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'euros en 2021.

Rejoindre Manitou Group représente pour EasyLi une opportunité de faire connaître son savoir-faire à l'international sur son offre manutention, tout en renforçant ses activités sur ses marchés historiques de la mobilité électrique urbaine, des systèmes d'énergie embarqués et de l'habitat autonome en énergie.

Quant au groupe Manitou, cette prise de participation permet au groupe de se doter de compétences spécifiques dans le cadre de sa transition énergétique : métiers dédiés à la R&D, à la production et au reconditionnement de ces batteries.

Conseils de l'opération

Altaïr Avocats intervenait en tant que conseil juridique et fiscal de l'associé majoritaire et dirigeant d'EasyLi.

Avocats : Philippe Beauregard, Jeanne Mucchielli, Damien Hautin et Clémence Bauché

Autres intervenants

Conseil de l'acquéreur : LPA-CGR - Raphaël Chantelot, Maxime Ponsan

Conseil juridique d'EasyLi : FIDAL- Véronique Hamelin

Banque d'affaires : YOLE GROUP - Jean-Christophe Eloy, Jean-Christophe Simon, Amandine Pizzagalli



A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 6 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Contact

Philippe Beauregard, Avocat Associé

pbeauregard@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)